



SAINT-DENIS DE-BROMPTON

Mot du maire

Février 2026

Ce mot a été lu au cours de la séance du conseil municipal le mardi 3 février 2026.

Chers citoyens et chères citoyennes,

En cette semaine des enseignants et enseignantes, on souhaite, tout d'abord, souligner le travail important qui est accompli tous les jours par nos enseignants et enseignantes. Ils/Elles contribuent non seulement à la transmission des connaissances et de nos valeurs collectives, mais ils/elles marquent aussi des vies.

Merci pour votre contribution à l'épanouissement de nos jeunes !

Semaine de la persévérance scolaire

Nous désirons également souligner la **semaine de la persévérance scolaire qui se tiendra du 16 au 20 février.**

Notre municipalité désire encourager nos étudiants et étudiantes, qu'ils soient à notre école élémentaire Jardin-des-Lacs, au secondaire, au CÉGEP ou à l'Université. Aujourd'hui, nous souhaitons prendre un moment pour vous dire que nous sommes fiers de vous, que nous vous encourageons à persévérer dans vos efforts pour la réussite de chacune des étapes de votre parcours académique qui va bâtir votre succès et va vous ouvrir les portes dans les domaines qui vous permettront de vous accomplir professionnellement. On croit en vous et toute la communauté de Saint-Denis-de-Brompton est derrière vous !

Planification stratégique

À ce jour, nous avons eu deux rencontres du comité ad hoc qui est composé de notre directeur général, M. Pascal Blais, de notre trésorière, Mme Marie-Christine Paquin, de notre directeur à l'urbanisme, M. Marc-Olivier Lapointe, M. Mathieu Besmargian des communications, des représentant(e)s du Conseil, Mme Anne-Louise Rouleau, Mme Isabelle Tardif et de moi-même.

Vous vous posez peut-être la question : « Qu'est-ce qu'une planification stratégique et à quoi ça sert ? »

Une planification stratégique municipale est un processus qui vise à définir une vision commune de l'avenir du territoire ainsi que les priorités, objectifs et actions nécessaires pour y parvenir. Cela permet d'orienter les décisions publiques sur un horizon de trois à dix ans en tenant compte des besoins et aspirations de la population, des réalités économiques, sociales, culturelles et environnementales, des ressources financières et humaines disponibles, des obligations légales et des enjeux territoriaux propres à la municipalité. C'est un outil de gouvernance qui permet à une municipalité d'agir proactivement, d'orienter son développement de manière cohérente et de répondre efficacement aux besoins actuels et futurs de la communauté.

D'ailleurs, il y aura un sondage en ligne auprès de la population que vous pourrez remplir durant la période du 9 au 20 février 2026. Une fois la compilation des réponses terminée, les résultats de ce sondage vous seront communiqués via nos réseaux de communications.

Protection du lac Brompton

Il y a eu la mise en place d'un **comité intermunicipale pour la protection du lac Brompton** chapeauté par l'Association pour la Protection du Lac Brompton (APLB), qui

inclut les représentants des municipalités de Saint-Denis-de-Brompton, Racine et Orford afin de coordonner et uniformiser nos actions pour la préservation du lac.

Suivi du dossier de l'aréna

Le rapport de la part des firmes d'architecte et d'ingénieur est presque terminé et nous permettra de bien comprendre les enjeux à partir des deux options qui ont été évalués pour la suite à donner à ce bâtiment :

- Version 2.0 de l'aréna avec patinoire
- Conversion en centre sportif multifonctionnel (pickleball, basketball, volleyball, deck-hockey, bref tout ce que l'on peut retrouver dans un gymnase).

Une première présentation sera faite aux élus dans le mois de février alors que **la rencontre d'information citoyenne se tiendra au mois de mars 2026**, ce qui permettra d'orienter le choix du projet qui sera présenté dans le cadre de notre demande de subvention au Programme d'Aide financière aux Infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA), dont la période de dépôt de projet est du 23 février au 22 juin 2026. À la suite de cette période de dépôt, l'analyse des projets présentés par les instances gouvernementales ainsi que le suivi comprenant une réponse (acceptation ou refus) devrait prendre six mois. Ce qui nous amène au début du mois de janvier 2027.

Rencontre avec le directeur adjoint, M. Patrick Guillemette du CSSRS, la directrice de l'école, Mme Louisa Khennache, pour discuter des sujets suivants :

- Location des salles A - B de l'aréna et la fin de la location des classes modulaires dans le stationnement.
- Le souci des parents de s'assurer que les enfants de notre communauté ne soient pas relocalisés dans les autres écoles :
 - Les options actuellement qui sont en cours par le CSSRS sont :
 - Abandon de l'agrandissement de l'école pour être remplacé par quatre classes modulaires et un gymnase qui seraient attenants à l'école Jardin des Lacs pour une période d'environ dix ans.

- En parallèle, cela permettrait d'entamer les démarches pour la construction d'une 2^e école élémentaire à Saint-Denis-de-Brompton.
- Selon les discussions avec M. Guillemette, Saint-Denis-de-Brompton demeure la priorité #1 du CSSRS pour la prochaine école sur son territoire.
- M. Guillemette a réitéré l'appréciation de la collaboration de la municipalité pour faire avancer les dossiers. Il est important de mentionner que le CSSRS est tributaire des décisions prises par le gouvernement provincial.

Évènement culturel à venir !

- À ne pas manquer ! Voici nos événements culturels en février à Saint-Denis-de-Brompton :
 - Le **vernissage de l'exposition d'hiver *Apprentissage*** de l'artiste Saint-Denisienne Ingeborg Blancquaert, qui nous permet de découvrir ses portraits au fusain, à la sanguine et au pastel sec. Cet évènement aura lieu, le 6 février, en formule 5 à 7, à la bibliothèque municipale. Il y aura un duo jazz qui assurera la musique d'ambiance (guitare et contrebasse).
 - **Projection des courts métrages historiques sur les débuts de notre belle municipalité** le 27 février, pour laquelle vous allez bientôt recevoir une invitation officielle avec tous les détails sur le site du comité culturel.

Suivi du comité des travaux publics

Nous avons eu une rencontre du comité des travaux publics et infrastructures dont les principaux sujets étaient :

- Déneigement – Bilan mi-saison
 - Nous avons connu un début de saison hâtif avec la première bordée de neige en novembre, deux épisodes de pluies qui ont rendu pour un court laps de temps les conditions routières plus difficiles, mais, malgré ce contexte particulier, soyez assuré que notre personnel met les efforts afin de rendre nos rues et chemins sécuritaires. D'ailleurs, on tient à les féliciter et à les remercier pour leur travail, qui n'est

peut-être pas parfait, mais on peut vous dire qu'il fait l'envie de certains citoyens d'autres municipalités ou villes.

- Révision de l'octroi des contrats
 - Nous sommes déjà rendus à la période de renouvellement des contrats pour les travaux de la saison estivale. Pour l'instant, ce ne sont que des renouvellements de contrat qui, pour certains, avaient une durée de plus d'une année.

Suivi du Comité des affaires administratives et des finances

Ce comité a comme mandat d'effectuer une veille stratégique sur le budget municipal et les investissements de la Municipalité. Ce comité permet aussi de faire un suivi des communications, ressources humaines et informatiques.

Trimestriellement, à partir d'un tableau qui regroupe les principaux comptes de revenus et de dépenses présentés par la Municipalité, nous nous assurons du respect du budget et questionnons, s'il y a lieu, les écarts importants, pour ensuite rendre compte aux Élu(e)s.

Présentation de l'état de revenus et dépenses pour l'année 2025

La Municipalité devrait terminer l'exercice financier avec un surplus de +/- 700K \$ majoritairement explicable pour un écart positif des droits de mutation. Annuellement, lors de l'établissement du budget, ce poste fait l'objet d'une grande prudence lors de son évaluation, car il s'agit de revenus à caractère variable, en fonction des ventes de propriété. Cette prudence est doublement requise, car, vous le savez peut-être, une municipalité ne peut faire de déficit.

Pour le reste des principaux regroupements des revenus et dépenses, les écarts sont peu significatifs;

Bravo à la direction générale et à l'administration pour l'excellent travail de suivi et reddition;

Ces résultats feront l'objet d'une vérification par une firme externe au printemps 2026.

Suivi du Comité de gouvernance pour le projet d'égout et aqueduc du petit Lac Brompton & Lac Desmarais

Comme vous le savez, pour appuyer ce projet, un comité de gouvernance a été créé. Ce comité est composé du maire, d'une représentante des élu(e)s (Anne-Louise Rouleau) du directeur général (monsieur Pascal Blais), de la directrice des travaux publics, des services techniques et des infrastructures, de cinq citoyens bénévoles, dont trois représentants le petit lac Brompton et 2 du lac Desmarais.

Lors du dernier comité de gouvernance, le suivi des différents dossiers et actions a été fait.

Un plan stratégique, listant les étapes à réaliser, identifiant les responsables et les échéanciers, est maintenant approuvé par le comité.

- Deux priorités font toujours l'objet de suivi serré :
 - Amiante : Le rapport d'expertise par des ingénieur(e)s devrait être terminé pour mars 2026. Par la suite, des démarches seront faites pour rencontrer le ministère concerné.
 - Périmètre urbain : le dossier avance, mais notre demande est incluse dans un tout de la MRC. Plusieurs points sont alors à obtenir des approbations de divers ministères... La Municipalité suit de très près cette demande.

Parallèlement, ce comité travaille à bien documenter :

- (Mise à jour de la situation sur le terrain) L'urgence d'agir, car les installations continuent de vieillir !
- Et un plan de communication.

Des actions sont aussi réalisées afin d'arrimer ce projet avec la vision globale de la municipalité en termes de besoins d'eau potable et réseau d'aqueduc.

Activité dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire

On tient à vous informer que, dans le cadre de la Semaine de la persévérance scolaire, l'Organisme de participation des parents (OPP) de l'école Jardin-des-Lacs nous invite à prendre part à une activité spéciale qui se tiendra le lundi 16 février 2026, dès 7 h 30, dans la cour de l'école Jardin-des-Lacs, à Saint-Denis-de-Brompton.

Cette activité prendra la forme d'une haie d'honneur, afin d'accueillir les élèves et de souligner l'importance de leur engagement, de leurs efforts et de leur persévérance. Des parents et membres des familles, des membres du personnel enseignant et de soutien, ainsi que des représentants municipaux et nationaux seront également présents.

Les Journées de la persévérance scolaire visent à mobiliser toute la communauté autour du soutien aux jeunes dans leur parcours éducatif. Elles rappellent que chaque geste compte et que la réussite scolaire est une responsabilité collective. La participation de personnes issues de différentes sphères — éducative, familiale, communautaire et politique — envoie un message fort : celui que les jeunes sont entourés, soutenus et valorisés.

Nous sommes heureux de souligner que Monsieur le Député André Bachand, ainsi que Sylvain Racette, Isabelle Boucher et Patrick Guillemette, membres de la direction du Centre de services scolaire de la région de Sherbrooke, ont gentiment accepté l'invitation de se joindre à nous pour cette belle activité.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre et de souligner ensemble la persévérance de nos jeunes.

Fête d'hiver

On tient à vous informer que la fête d'hiver se tiendra le 21 février de 10h à 17h au parc Desjardins.

Plusieurs activités pour toute la famille seront au menu : mur d'escalade, DJ et musique d'ambiance, jeux gonflables, animations variées, surprises, patinage, glissade.

C'est un rendez-vous familial à ne pas manquer!

Présentation pour adoption du contrat de la deuxième phase de l'inventaire des actifs naturels dans notre municipalité

Considérant que notre municipalité est reconnue pour son milieu de vie exceptionnel avec sa villégiature et ses lacs, les élus du conseil précédent avaient fait figure de « leader » avec l'adoption du contrat de la première phase de l'inventaire des actifs naturels de notre municipalité pour connaître l'emplacement et la valeur des milieux naturels. C'est, pour nous, un élément important lors de la prise de décision afin de s'assurer que le développement de notre municipalité se fasse en tenant compte de la protection de notre environnement. Cet inventaire nous permettra d'être capables de chiffrer la valeur monétaire du service rendu gratuitement par le milieu naturel. Par exemple, quand va venir le temps de construire de nouvelles rues, on va connaître l'impact des travaux sur les actifs naturels de la Municipalité et ce qu'il en coûtera de ne plus avoir ses milieux naturels.